



Ces activités sont mises en place grâce aux financements

des collectivités et organismes suivants :

Le Syndicat mixte pour l'aménagement du plan d'eau,
La Communauté d'agglomération du Grand Angoulême,
La Caisse d'Allocations Familiales de la Charente,
La Direction Départementale de la Cohésion Sociale
et de la Protection de la Population.

et les mairies :

d'Angoulême, Balzac, Brie, Champniers, La Couronne, Fléac, Garat,
Gond-Pontouvre, Isle d'Espagnac, Linars, Magnac, Nersac, Puymoyen, Ruelle,
Soyaux, St-Michel, St-Saturnin, St-Yrieix, Touvre,

Les activités sont animées par :

CSCS Amicale Laïque St-Yrieix, Cirque Franco-Italien, Club de Voile
Angoulême, Fédération de la Pêche, CD Cyclisme, Canoë Kayak Angoulême,
Fédération de Pétanque, Bibliothèque St-Yrieix

Les activités sont coordonnées par :

Fédération Charentaise des Œuvres Laïques
14 rue Marcel Paul – BP 70334 – 16008 ANGOULEME
tél 05 45 95 17 89 / fax 05 45 95 28 21
Mel : assoc.fol16@ac-poitiers.fr

Un été solidaire et actif

au PLAN D'EAU de Saint-Yrieix

***Découvrir et pratiquer gratuitement
des activités sportives et culturelles...***





Programme n° 7

Plan d'Eau de la Grande Prairie à Saint-Yrieix

UN ETE SOLIDAIRE ET ACTIF....

Seul, en famille, entre amis

ACTIVITES GRATUITES POUR TOUS

Programme du 17 Août au 23 Août 2015

Lundi 17/08	Mardi 18/08	Mercredi 19/08	Jeudi 20/08	Vendredi 21/08	Samedi 22/08	Dimanche 23/08
			14 h à 16 h Pétanque	14 h à 16 h Optimist	14 h à 16 h Planche à Voile	X
16 h à 18 h Planche à Voile	16 h à 18 h Catamaran	16 h à 18 h Optimist	14 h 30 à 18 h Lire et jouer à la plage	16 h à 18 h Catamaran	16 h à 18 h Catamaran	
17 h à 19 h Canoë	17 h à 18 h Water Jump		17 h à 18 h Water Jump			
			17 h à 19 h Canoë			

**14 h à 18 h
Origamie
Création d'un Paper Boat**

IMPORTANT : Optimist : voile de 8 à 12 ans - Catamaran : voile à partir de 12 ans - Planche : à partir de 12 ans - Water Jump: à partir de 10ans

ATTENTION : pour la voile, la planche, le canoë, le VTT sportif, le vélo, la pétanque, le water jump inscription obligatoire à l'avance à l'école de voile, ouverture des inscriptions 3 jours avant.

AUTORISATION DES PARENTS OBLIGATOIRE pour les mineurs AVEC attestation de natation (50 m) pour les activités nautiques

POUR LES ACTIVITES SANS INSCRIPTION : les enfants ne sont pas surveillés par les animateurs des activités

RENSEIGNEMENTS – Ecole de Voile – 05 45 68 42 46 de 14 h à 20 h

Découvrez le programme des semaines suivantes sur www.fcol16.org rubrique Plan d'Eau